

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28-04-2022

Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 28 Avril 2022

L'an deux mille vingt-deux le 28 avril

Le Conseil Municipal de la Commune de Grépiac, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de Madame le Maire

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux Conseillers Municipaux le 26/04/2022

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/04/2022

Présents :

Mme GABRIEL Céline ; M. ALCIBLADE Claude ; Mme VASSAL Laurence ; M. MARQUET Dominique ; Mr DURAND Alain ;

Mr EVRARD Gérard ; Mme ALVAREZ Juliette ; Mme TOURNUT Yolande ; Mme ECHEVARRIA Hélène ; Mr CHIVIALLE Jean-Luc ; Mr PAVAN René

Représentés :

Mme COUCHE Valérie a donné pouvoir à Mme ALVAREZ Juliette, Mme LANDICHEFF Stéphanie a donné pouvoir à Mme VASSAL Laurence, M. VIGIER Pierre donne pouvoir à Mme GABRIEL Céline

Absents :

Excusés :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

M PAVAN René a été désigné secrétaire de séance

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 14

Absents :

La séance est ouverte à 18h07

I/ Délibérations :

D 2022-04-22 Prêt financier

Madame le Maire, expose le choix et les caractéristiques d'un nouvel emprunt pour l'achat du local commercial situé 2 rue de la Maysou à Grépiac, cadastré D 139 ainsi qu'un local à usage d'habitation cadastré D 138, pour un montant total de 113 000€.

Madame le Maire informe qu'elle a pris contact auprès des organismes bancaires assurant habituellement le financement des collectivités : le crédit mutuel, le crédit agricole et la banque postale.

Madame le Maire expose les caractéristiques de chaque proposition :

	CREDIT AGRICOLE		CREDIT MUTUEL		BANQUE POSTALE	
	Frais de dossier 250€		Commission-Frais : 113€		Commission engagement 200€	
	10 ANS	15 ANS	10 ANS	15 ANS	10 ANS	15 ANS
MONTANT 113 000€	1,49%	1,23%	0,80%	0,85%	1,30%	1,49%
Annuité trimestrielle	3 045.94 €	2 065.30 €	2 950.79 €	2 013.93 €	3 017.18	2 105.12
Annuité annuelle	12 183.76 €	8 261.20 €	11 803.14 €	8 055.71 €	12 068.72 €	8 420.48 €

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité

- AUTORISE Madame le Maire ou son adjoint en charge des finances, à souscrire un nouvel emprunt auprès du Crédit Mutuel de Toulouse pour un montant de 113 000€ pour une durée de 15 ans aux caractéristiques ci-dessus.

- AUTORISE Madame le Maire ou son adjoint en charge des finances, à signer tous les documents nécessaires au bon aboutissement de cette affaire.

Séance levée à 18h25

GABRIEL Céline	VASSAL Laurence	MARQUET Dominique
ALVAREZ Juliette	PAVAN René	LANDICHEFF Stéphanie
ALCIBIADE Claude	DURAND Alain	CHIVIALLE Jean-Luc
ECHEVARRIA	COUCHE Valérie	EVARD Gérard
VIGIER Pierre	TOURNUT	